



ENTPE et VNF, un partenariat renouvelé pour 3 ans

La convention de partenariat signée début janvier 2020 répond à l'orientation stratégique de l'ENTPE de renforcer son ancrage avec l'ensemble des secteurs professionnels dont celui de la voie d'eau.

Ce nouvel accord vise à répondre aux enjeux partagés par les 2 établissements :

- assurer une meilleure connaissance des étudiants de ce milieu professionnel,
- recruter les étudiants de l'ENTPE formés aux techniques de la voie d'eau,
- leur proposer des stages et des travaux de recherche,
- développer la formation continue pour les agents de VNF,

- faire bénéficier à VNF de la connaissance développée par les activités de recherche des laboratoires de l'ENTPE.

À propos de Voies navigables de France (VNF)

Voies navigables de France répond à 3 grandes missions de service du public, sur le réseau transport et le réseau tourisme : promouvoir la logistique fluviale, concourir à l’aménagement du territoire et assurer la gestion globale de l’eau.